

NOUS VOUS INFORMONS DU NOUVEAU REGLEMENT DES DECHETERIES QUI CHANGERÀ AU 1ER JUILLET 2025.

La Métropole Aix-Marseille-Provence unifie les règles d'accès aux déchèteries pour améliorer le service, valoriser les déchets et garantir l'équité entre les usagers.

Le 27 février dernier, le conseil métropolitain a adopté un nouveau règlement destiné à harmoniser le fonctionnement des déchèteries sur l'ensemble du territoire. Ce cadre modernisé entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

Ce règlement introduit plusieurs nouveautés :

- Horaires révisés : les plages d'ouverture ont été réorganisées selon la fréquentation et la taille des sites. Quatre types d'horaires différents ont été définis.
- Pour notre secteur :
*Déchèterie Bd des Libérateurs et Déchèterie Bd Einstein (Château Gombert) :
Lundi au samedi : 8h-18h
Dimanches et jours fériés : 8h-12h
- Accès réservé aux habitants du territoire.
- Limitation du nombre de visites : 3 passages maximum par jour, dans la limite de 36 visites par an.
- Quantités limitées par type de déchets :
- 3 m³ de déchets verts par jour
- 3 m³ de gravats par jour
- 4 pneus par jour
- 75 kg de déchets diffus spécifiques* par jour
- À compter du 1er juillet 2025, les professionnels ne pourront plus accéder aux déchèteries métropolitaines.
- **Pour les professionnels**, des alternatives gratuites de dépôt sont disponibles sur le territoire, notamment pour les déchets du bâtiment. Retrouvez les points de collecte près de chez vous grâce à l'outil en ligne sur oca-batiment.org.
- Une nouvelle solution pour vos pneus usagés
- Vous pouvez aussi désormais déposer vos pneus usagés dans la plupart des garages et points de vente, sans obligation d'achat. Plus d'informations sur quefairedemesvieuxpneus.fr.
- *Les déchets diffus spécifiques (DDS) regroupent les déchets ménagers contenant des substances chimiques potentiellement dangereuses pour la santé ou l'environnement.

LIENS POUR ACCÉDER AU SITE DE LA METROPOLE

- Pour les particuliers sur ce lien : Nouveau règlement des déchèteries : ce qui change au 1er juillet 2025 - Gestion des déchets Aix-Marseille-Provence
- Pour les professionnels sur ce lien : Vous êtes un professionnel ? Préparez-vous à la fin de l'accès aux déchèteries métropolitaines - Gestion des déchets Aix-Marseille-Provence